



Bon de commande Panneaux de signalisation des amphibiens

Avant toute pose de panneaux de signalisation sur la voie publique, renseignez-vous auprès de votre mairie pour connaître les gestionnaires des voiries concernées (Conseil départemental, mairie, etc.).

Panneau réfléchissant en PVC jaune

Largeur : 60 cm, hauteur : 63 cm, épaisseur : 10 mm
2 rails de fixation au dos, idéal pour accrocher au poteau des panneaux routiers. 2 lignes de texte : 1ère ligne fixe (Traversée nocturne), 2ème ligne personnalisable selon la situation (Ralentissez, Attention !, Route fermée...).

Pour plus d'informations, contactez l'ASPAS :
actions@aspas-nature.org



RAISON SOCIALE* : NOM ET PRÉNOM* :
ADRESSE* :
CODE POSTAL* : VILLE* :
TÉLÉPHONE* : COURRIEL* :
* Mentions obligatoires

DÉSIGNATION DES ARTICLES	PRIX UNITAIRE	QUANTITÉ	MONTANT
 Panneaux de signalisation « traversée nocturne »	104,00 €	, €
 Kit de fixation (2 brides permettant l'accroche d'un panneau sur poteau rectangulaire 80 x 40 mm)	16,50 €	, €
 Texte de la deuxième ligne	0,00 € Ralentissez Attention ! Route fermée	0,00 €
 Dépliants « Comment protéger nos amphibiens »	0,00 €	100 maximum	0,00 €
 Posters (Format A3) « Attention traversée d'amphibiens ! » Affichage seulement dans les commerces	0,00 €	5 maximum	0,00 €
TOTAL DES ARTICLES			, €
FORFAIT FRAIS D'ENVOI		1 à 2 panneaux 3 à 5 panneaux	+ 20,00 € + 30,00 €
TOTAL DE LA COMMANDE			, €

**Règlement : Paiement comptant
par virement à réception
de la facture de l'ASPAS**

Date : Signature obligatoire :

Merci de retourner ce bon de commande accompagné de votre règlement à :
ASPAS - 928 chemin de Chauffonde - CS 50505 - 26401 CREST Cedex